



DÉPARTEMENT DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE LYON
CANTON D'IRIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS ET
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 28/06/2022

Compte-rendu affiché le 06/07/22

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Madame Anne DEMOND.

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Alain DONJON ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Sandrine BELMONT ; Lionel RUFIN ; Marjorie MERCIER ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Pierre-Marie MAUXION

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Maryse MICHAUD a donné procuration à Marjorie MERCIER

Jacques ROS a donné procuration à Wilfrid COUPE

Eliane CHAPON a donné procuration à Patrice LANGIN

Dominique LARGE a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marine BOISSIER

Oihiba DRIDI a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Jean-Luc PAYS

Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Claude MOUCHIKHINE

ABSENT

Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Lors du conseil municipal du 9 juin 2020, vous avez fixé le nombre d'administrateurs du Centre communal d'action sociale à 9, dont quatre membres issus du conseil municipal.

Lors du même conseil municipal, vous avez arrêté la liste des membres issus du conseil municipal comme suit, titulaires et suppléants confondus :

1. Roger MAJDALANI
2. Eliane CHAPON
3. Yann-Yves DU REPAIRE
4. Bernard JAVAZZO
5. Marion LECLERE
6. Pierre-Marie MAUXION

Monsieur Majdalani ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal par courrier envoyé au préfet le 19 mai dernier, la liste ci-dessus s'établit désormais à 5 membres, titulaires et suppléants confondus :

1. Eliane CHAPON
2. Yann-Yves DU REPAIRE
3. Bernard JAVAZZO
4. Marion LECLERE
5. Pierre-Marie MAUXION

Madame Leclère, qui était jusqu'à maintenant suppléante, devient ainsi administrateur titulaire.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR,

Décide

MAINTIENT le nombre d'administrateurs issus du conseil municipal au Centre communal d'action sociale à quatre, tel que fixé lors du conseil municipal du 9 juin 2020 (délibération 2020DL009) ;

DECLARE inchangé le nombre d'administrateurs nommés dans les conditions de l'article L123-6 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

APPROUVE la liste suivante des administrateurs de la commune au Centre communal d'action sociale titulaires et suppléants confondus :

- 1.Eliane CHAPON
- 2.Yann-Yves DU REPAIRE
- 3.Bernard JAVAZZO
- 4.Marion LECLERE
- 5.Pierre-Marie MAUXION

Madame Leclère, qui était jusqu'à maintenant suppléante, devient administrateur titulaire suite à la démission de Monsieur Majdalani..

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,